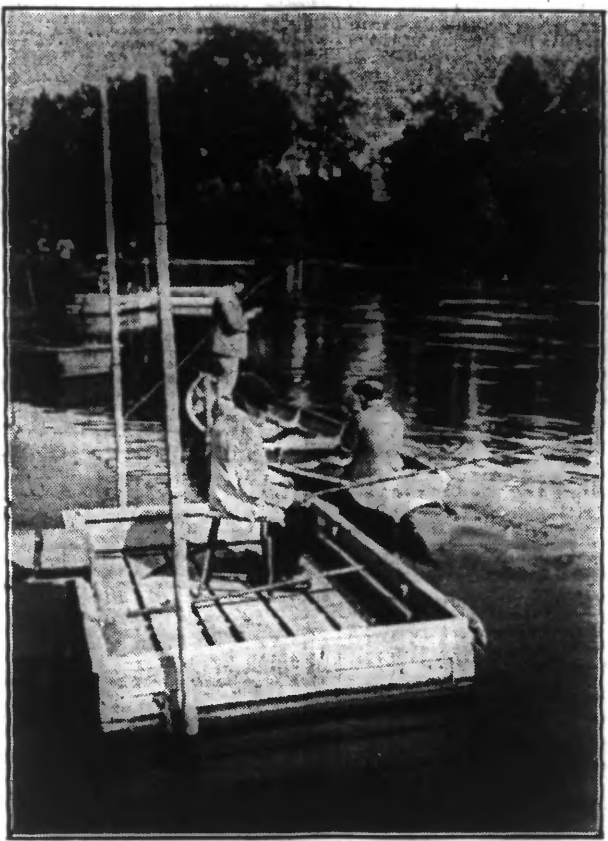


LA PÊCHE A LA LIGNE



CONFORTABLEMENT INSTALLÉ SUR UN RADEAU LE PÊCHEUR SE LIVRE A SON SPORT FAVORI

Vous ne pouvez peut-être pas venir qu'achètera une propriété dans les environs de la ville aujourd'hui, mais vous pouvez venir où on en achète une en lisant les annonces de propriétés à vendre.

LES GRÈVES

GRÈVE DE TYPOGRAPHES A BARCELONE Les désordres... Cèrber, 18 juin. — On mande de Barcelone, que les typographes ont déclaré la grève générale de la corporation à partir d'aujourd'hui. En raison de cette grève, des désordres de la nuit dernière et de l'agitation fomentée par les éléments avancés contre la guerre du Maroc, de nombreuses forces de la garde civile et de la police occupent les principales avenues. Des patrouilles circulent continuellement en ville.

SAVON VIOLETTES DE PAQUES

Victor Vainier... Roubaix

Chemique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, 19 juin 1913: Soleil: lever, 3 h. 40; coucher, 7 h. 55. Lune: pleine le 18; dernier quartier le 26. Aujourd'hui: St-Gervais; demain: St-Florence.

Quo sera la prochaine saison théâtrale

Les commissions municipales ont été récemment appelées à examiner diverses propositions émanant de chacune des directions des théâtres de Roubaix. M. Bossut-Pichon, au nom de la société de l'Hippodrome, demandait au cahier des charges actuel quelques modifications que les commissions n'acceptent pas. Elles rejetaient également la demande tendant à porter à 300 francs au lieu de 200 la redevance pour concerts donnés par les sociétés subventionnées ou assimilées. Tout en rendant hommage à la haute valeur artistique de ces représentations, les commissions ne peuvent pas accorder les changements demandés par cet impresario, de conditions demandées par cet impresario.

La Comptabilité communale

Le compte administratif et le compte de gestion de 1912... Le compte administratif du maire et le compte de gestion du receveur municipal de l'exercice 1912, seront présentés vendredi au Conseil municipal. Dans ce compte, nous relevons les différences les plus importantes en plus ou en moins:

En ce qui concerne les recettes, nous remarquons: Plus-values: Produit des distributions d'eau, 42.000 fr. — 20 centimes additionnels (Emparisés de 10 millions), 11.000 fr. — 25 centimes additionnels (remplacement des centimes admis pour insuffisance de revenus), 14.000 francs.

En ce qui concerne les dépenses, nous remarquons, parmi les crédits présentant des différences en plus ou en moins sur les prévisions: Plus-values: Entretien des propriétés communales, 10.000 fr. — Enlèvement des immondices, 10.000 fr. — Charbon et fournitures classiques, 10.000 fr. —

des, rues, 10.000 fr. — Entretien des chaussées pavées, 9.000 fr. — Application de la loi du 14 juillet 1905 sur l'assistance aux vieillards, 30.000 francs. En moins: Subvention au Bureau de bienfaisance, 16.500 fr. — Subvention aux Hospices, 10.000 fr. — Service des fourneaux économiques, 1.500 fr. — Enseignement primaire, 3.000 fr. — Exposition internationale de 1911, 10.000 fr. — 1er annuité sur le prix d'acquisition aux Hospices des immeubles du coin de la « Barque d'Or », 7.000 fr. — Service des fourneaux économiques, 25.000 fr. En résumé, les comptes d'administration et de gestion de l'exercice 1912, présentent les résultats suivants: Recettes, 7.387.604 fr. 17; dépenses, 7.478.171 fr. 06. Excédent des dépenses sur les recettes, 90.476 fr. 89.

LE PROJET D'IMPOT

sur les bénéfices des Compagnies Houillères

UN RAPPORT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

On sait que M. le ministre des finances a proposé le vote d'un impôt de 20 % sur les bénéfices nets réalisés par les Compagnies houillères au delà de 1 fr. 50 par tonne. Le vote d'un impôt de cette nature aurait une répercussion importante sur le prix du charbon, cette répercussion atteindrait particulièrement notre région où ce combustible est consommé en quantités considérables. Emue par cette situation, la Chambre de commerce de Roubaix qui avait déjà récemment émis le vœu que le projet de taxe de 50 centimes par tonne ne soit pas ratifié par le Sénat, vœu satisfait par la Haute Assemblée, a adopté les conclusions d'un rapport que nous analysons ci-après:

Après avoir rappelé le vœu auquel nous faisons plus haut allusion et la suite qui y fut donnée, le rapport poursuit à dire que les bénéfices nets réalisés par les Compagnies houillères au delà de 1 fr. 50 par tonne. A-t-il pensé qu'une mesure fiscale de cette gravité pousse les capitaux vers les industries étrangères et qu'elle porte une atteinte directe et arbitraire à la propriété. Frapper les houillères dans leurs bénéfices, ce n'est pas seulement frapper leurs actionnaires, c'est les infirmer et diminuer le travail national au profit de l'étranger; c'est frapper le consommateur, patron ou ouvrier, riche ou pauvre; c'est augmenter le prix de revient des produits industriels, c'est augmenter le coût de la vie, c'est enfin contribuer à l'aggravation de la « vie chère ».

A l'Association des Familles de Roubaix

FELICITATIONS A M. CROUSSAU L'Active Association des familles de Roubaix, toujours reconnaissante envers M. Groussau qui s'est fait le champion de la liberté des pères de famille, nous communique l'adresse ci-après qu'elle vient de lui faire parvenir. Le bureau de l'Association des familles de Roubaix et de ses cantons s'est réuni le mardi 17. Cette réunion était la première depuis que M. Groussau, député du Nord, a été nommé grand-croix de l'Ordre de Saint-Omer. Les membres de l'Association ont adressé leurs félicitations au vaillant défenseur de la liberté des pères de famille.

Le siège d'une maison au Hutin

LA VILLE PAIERA LES FRAIS Le 12 février dernier, à la suite d'une réunion tenue par eux à Tourcoing, quatre-vingts grévistes du Peignage de la Tossée s'en venaient manifester assez violemment au vieux Hutin, à Roubaix, devant la maison d'un ouvrier du même établissement qui continuait à travailler. Diverses dégradations furent commises à l'immeuble du propriétaire, Mme Valentine Deboe, a réclamé une indemnité à la ville. Celle-ci, fixée à 75 francs par le service des bâtiments, sera accordée.

Les arbres du Cimetière seront abattus

Comme les personnes, les arbres vieillissent et il est un moment où, arrivés à maturité complète, leur présence dans les lieux fréquentés devient un danger. Tel était le cas pour un grand nombre d'arbres du Cimetière. C'est pourquoi, dès 1912, le Conseil municipal décida l'abatage des arbres portant des traces de pourriture. Cette mesure n'a pas paru suffisante au service de la Voirie et le directeur de ce service a fait valoir à l'Administration municipale la nécessité de procéder à un abattage général des arbres d'essence d'orme de la partie ancienne du cimetière, ces arbres étant parvenus à maturité complète. Un cahier des charges d'adjudication, établi dans ce but sera soumis à l'approbation du Conseil municipal; la vente serait faite en 3 lots, avec mises à prix respectives de 3.300 fr., 3.540 fr. et 3.600 francs.

ASSOCIATION REPUBLICAINE LIBERALE DE ROUBAIX ET DE SES CANTONS

La réunion du Comité de section au préjudice du soir, rue Henri-Carrette, au café « Panthéon ». Une quadruple adjudication. — Mercredi matin, à onze heures, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, une quadruple adjudication. Le bureau était présidé par M. Watterme, adjoint, assisté de MM. Dujardin, Delplanque, conseillers municipaux; Neveux, directeur du service de la Voirie; Salmeyr, receveur municipal.

UNE QUADRUPLE ADJUDICATION

Mercredi matin, à onze heures, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, une quadruple adjudication. Le bureau était présidé par M. Watterme, adjoint, assisté de MM. Dujardin, Delplanque, conseillers municipaux; Neveux, directeur du service de la Voirie; Salmeyr, receveur municipal. Une réunion du Comité de section au préjudice du soir, rue Henri-Carrette, au café « Panthéon ». Une quadruple adjudication. — Mercredi matin, à onze heures, a eu lieu à l'Hôtel de Ville, une quadruple adjudication. Le bureau était présidé par M. Watterme, adjoint, assisté de MM. Dujardin, Delplanque, conseillers municipaux; Neveux, directeur du service de la Voirie; Salmeyr, receveur municipal.

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT, RUE SAINTE-ELISABETH

Une jeune fille de 18 ans, Marie Delepassat, habitant au 158, rue Sainte-Elisabeth, 39, a tenté de se suicider, mercredi soir, en absorbant un médicament pour l'usage externe.

MORT AU REGIMENT

Mme Lemaire recevait mardi matin, un télégramme que son fils, soldat au 158, rue Sainte-Elisabeth, était gravement malade. Elle partit aussitôt le soir, mercredi matin, un nouveau télégramme annonçait à la famille le décès du soldat. Le corps sera ramené à Wasquehal, à son domicile, rue du Capreau, 75.

UN BICYCLETTE QUI DES CANOTIERS

Mme veuve Leconte, canotière, entrepreneur de halage de bateaux, quai des Canotiers, pris du Blanc-Beau, avait reçu mardi la visite d'un nommé Auguste Everaere, qui était venu la solliciter pour la location d'un canot de pêche. Mme Leconte avait accepté et mercredi matin il devait commencer son travail. Auguste Everaere ne revint plus. Mme Leconte ayant constaté la disparition d'une bicyclette mercredi matin, comprit dès lors la raison de l'absence du charretier. Elle alla aussitôt porter plainte entre les mains de la police.

ECHEANCE DU 1er JUILLET 1913

Tous les coupons français et étrangers, à l'échéance du 1er juillet 1913, sont payés dès maintenant et sans frais par MM.

A. MORET & C

9, RUE DE LA GARE, A ROUBAIX La Maison fait toutes opérations de titres à des conditions avantageuses, elle reçoit en garde tous titres et objets précieux qui restent toujours à la disposition des déposants.

LANNOY

MAIN MEURTREE. — Chez MM. Parent et fils, un tisserand, M. Louis Leleu, 62 ans, domicilié à Roubaix, a contracté une plaie à la main gauche par suite d'un coup de navette. Vingt jours de repos; docteur Parmentier.

CONGRES RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

— La Fédération cantonale des organisations radicales et radicales-socialistes a fixe son troisième congrès annuel au dimanche 29 juin, à deux heures et demie, en l'Hôtel de Ville. La réunion sera strictement privée.

M. l'abbé Plouvier, curé de Lallaing est nommé curé de Lys

La ville de Lys qui, pendant plusieurs jours, a été privée de son pasteur des mains de M. l'abbé Cateau à Estaires, a maintenant un nouveau curé C'est M. l'abbé P. Plouvier, curé de Lallaing, vice-doyen du diocèse de Douai.

UNE ARRESTATION

— A la suite de l'enquête ouverte par M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, concernant l'agression nocturne suivie d'un coup de couteau, dont a été victime, dans la nuit de dimanche à lundi, M. Jules Dhédène, demeurant rue de Conde, la police a mis en état d'arrestation le nommé Jules Labens, 17 ans, apprenti, demeurant rue Franklin, 108. Ce jeune homme a déclaré au magistrat enquêteur, qu'il était l'auteur du coup de couteau porté à M. Jules Dhédène. Il sera déféré au Parquet jeudi après-midi.

UN ANTONNIER RENVERSE PAR UN ATTELAGE

— L'un des cantonniers du boulevard de Paris, M. Henri Hurez, a été pris en écharpe et projeté sur le sol, par la voiture de M. Henri Desmarest, commercant, rue de Denain, 6, mercredi matin, vers huit heures.

UNE ARRESTATION POUR VOL DE MOBILIER ET REBELLION ENVERS LA POLICE

— Le garde-champêtre M. Trenteux vint appréhender un jeune Francis Fievet, 21 ans, qui venait de briser le mobilier de sa chambre, rue du Progrès, où sa femme, dont il est séparé, s'était réfugiée, vit cet homme lui opposer plus vive résistance. Cependant, après de multiples efforts, il réussit à l'emmener parvi à son domicile et à l'écraser.

CHUTE MALHEUREUSE

— M. Joseph Jacquart, 22 ans, maçon au service de M. Oscar Briffaut, a été grièvement blessé en descendant un échafaud sur lequel il travaillait. Quinze jours de repos; docteur Couvreur.

WASQUEHAL

MORT AU REGIMENT. — Mme Lemaire recevait mardi matin, un télégramme que son fils, soldat au 158, rue Sainte-Elisabeth, était gravement malade. Elle partit aussitôt le soir, mercredi matin, un nouveau télégramme annonçait à la famille le décès du soldat. Le corps sera ramené à Wasquehal, à son domicile, rue du Capreau, 75.

UN BICYCLETTE QUI DES CANOTIERS

Mme veuve Leconte, canotière, entrepreneur de halage de bateaux, quai des Canotiers, pris du Blanc-Beau, avait reçu mardi la visite d'un nommé Auguste Everaere, qui était venu la solliciter pour la location d'un canot de pêche. Mme Leconte avait accepté et mercredi matin il devait commencer son travail. Auguste Everaere ne revint plus. Mme Leconte ayant constaté la disparition d'une bicyclette mercredi matin, comprit dès lors la raison de l'absence du charretier. Elle alla aussitôt porter plainte entre les mains de la police.

ECHEANCE DU 1er JUILLET 1913

Tous les coupons français et étrangers, à l'échéance du 1er juillet 1913, sont payés dès maintenant et sans frais par MM.

A. MORET & C

9, RUE DE LA GARE, A ROUBAIX La Maison fait toutes opérations de titres à des conditions avantageuses, elle reçoit en garde tous titres et objets précieux qui restent toujours à la disposition des déposants.

LANNOY

MAIN MEURTREE. — Chez MM. Parent et fils, un tisserand, M. Louis Leleu, 62 ans, domicilié à Roubaix, a contracté une plaie à la main gauche par suite d'un coup de navette. Vingt jours de repos; docteur Parmentier.

CONGRES RADICAL ET RADICAL-SOCIALISTE

— La Fédération cantonale des organisations radicales et radicales-socialistes a fixe son troisième congrès annuel au dimanche 29 juin, à deux heures et demie, en l'Hôtel de Ville. La réunion sera strictement privée.

M. l'abbé Plouvier, curé de Lallaing est nommé curé de Lys

La ville de Lys qui, pendant plusieurs jours, a été privée de son pasteur des mains de M. l'abbé Cateau à Estaires, a maintenant un nouveau curé C'est M. l'abbé P. Plouvier, curé de Lallaing, vice-doyen du diocèse de Douai.

UNE ARRESTATION

— A la suite de l'enquête ouverte par M. Benet, commissaire de police du 5e arrondissement, concernant l'agression nocturne suivie d'un coup de couteau, dont a été victime, dans la nuit de dimanche à lundi, M. Jules Dhédène, demeurant rue de Conde, la police a mis en état d'arrestation le nommé Jules Labens, 17 ans, apprenti, demeurant rue Franklin, 108. Ce jeune homme a déclaré au magistrat enquêteur, qu'il était l'auteur du coup de couteau porté à M. Jules Dhédène. Il sera déféré au Parquet jeudi après-midi.

UN ANTONNIER RENVERSE PAR UN ATTELAGE

— L'un des cantonniers du boulevard de Paris, M. Henri Hurez, a été pris en écharpe et projeté sur le sol, par la voiture de M. Henri Desmarest, commercant, rue de Denain, 6, mercredi matin, vers huit heures.

UNE ARRESTATION POUR VOL DE MOBILIER ET REBELLION ENVERS LA POLICE

— Le garde-champêtre M. Trenteux vint appréhender un jeune Francis Fievet, 21 ans, qui venait de briser le mobilier de sa chambre, rue du Progrès, où sa femme, dont il est séparé, s'était réfugiée, vit cet homme lui opposer plus vive résistance. Cependant, après de multiples efforts, il réussit à l'emmener parvi à son domicile et à l'écraser.

CHUTE MALHEUREUSE

— M. Joseph Jacquart, 22 ans, maçon au service de M. Oscar Briffaut, a été grièvement blessé en descendant un échafaud sur lequel il travaillait. Quinze jours de repos; docteur Couvreur.

dius du bras gauche. Un repos de trois semaines a été prescrit par M. le docteur Har...

LES DANGERS DE LA COUEROIE. — A la Linaire, rue d'Oran, un bobineur, M. Albert Dutrieu, âgé de 19 ans, demeurant rue de Bouvines, cour Farret, en passant près d'une courtoise fut frôlé par celle-ci sur le sol. M. J. B. Masure a diagnostiqué une entorse du poignet droit, de petites plaies au poignet et à la région orbitaire droite. Il a prescrit un repos de quinze jours.

CROIX

La société de gymnastique « Les Alpes » classée première au Concours de Douai

Nous avons annoncé le lendemain du grand concours de gymnastique de Douai, organisé par la Fédération des Sociétés de Gymnastique Catholique du Nord et du Pas-de-Calais, les succès nombreux et importants que « Les Alpes » ont obtenus. Le premier prix, d'une valeur de 200 francs, offert par le journal « La Croix du Nord », vient d'être définitivement attribué.

Mardi soir, à huit heures et demie, et présence de tous les « Alpes » et de la Commission, M. l'abbé Dierman annonça officiellement que la société venait de remporter ce premier prix. Il leur rappela que ce concours avait réuni une société de tous les points de France, formant un total de 5000 gymnastes. « Les Alpes » avaient donc remporté un brillant succès. Il félicita leur chef, M. Guyot, qui a contribué pour une si large part à assurer ce triomphe.

M. Planguart, entrepreneur à Roubaix, Clovis Olivier, 57 ans, demeurant à Camphin-en-Pévèle, est tombé de son camion, samedi soir, blessé à la jambe gauche. 12 jours de repos; docteur Masure.

POIGNET FOULE. — A la flature de M. Cochet, Raymond Bouckenog, 18 ans, rue Guizot, 40, s'est foulé le poignet droit en tombant. 15 jours de repos; docteur Barryer.

LA PATISSERIE ET LES CONFITURES, par Cauldrier, volume contenant les pâtisseries nouvelles. Prix 3 francs. — En vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, R. 33, rue Carnot, Tg. 57259

EN TOMBANT. — Un charretier au service de M. Planguart, entrepreneur à Roubaix, Clovis Olivier, 57 ans, demeurant à Camphin-en-Pévèle, est tombé de son camion, samedi soir, blessé à la jambe gauche. 12 jours de repos; docteur Masure.

POIGNET FOULE. — A la flature de M. Cochet, Raymond Bouckenog, 18 ans, rue Guizot, 40, s'est foulé le poignet droit en tombant. 15 jours de repos; docteur Barryer.

LA PATISSERIE ET LES CONFITURES, par Cauldrier, volume contenant les pâtisseries nouvelles. Prix 3 francs. — En vente aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, R. 33, rue Carnot, Tg. 57259

LEERS

SOUS LE COUP D'UNE PORTE EMOTION, UN VIEILLARD SUICIDÉ. — Mercredi, dès le matin, le bruit courait dans une commune que son honorable vieillard, M. Simon Besseur, âgé de 75 ans, venait d'être terrassé par une volée et était très gravement blessé dans sa chute. Renseignements pris, ce qui prouvait était que le vieillard avait donné naissance à ce bruit.

Mme veuve Leconte, canotière, entrepreneur de halage de bateaux, quai des Canotiers, pris du Blanc-Beau, avait reçu mardi la visite d'un nommé Auguste Everaere, qui était venu la solliciter pour la location d'un canot de pêche. Mme Leconte avait accepté et mercredi matin il devait commencer son travail. Auguste Everaere ne revint plus. Mme Leconte ayant constaté la disparition d'une bicyclette mercredi matin, comprit dès lors la raison de l'absence du charretier. Elle alla aussitôt porter plainte entre les mains de la police.

LA NOUVELLE

7 HP. - 4 cyl. (Nouvelle formule du service des mines) DE DION-BOUTON

ETUDE DESCRIPTIVE DÉTAILLÉE publiée par le "DE DION-BOUTON" Envoi gracieux des numéros sur demande. Concessionnaire exclusif: F. H. COINGE, 355, Bd Gambetta, TOURCOING. 50676

WATTELOS

Un soldat originaire de Wattrelos meurt à Alger

M. Hübrecht a été avisé dans la journée de mardi, que son fils Jean Hübrecht, qui fait partie de la 19e section d'infanterie à Alger, après avoir subi précédemment l'incorporation au 1er régiment, venait de succomber à la suite d'un accident survenu au cours d'une baignade.

Dans la matinée de lundi, la police de Wattrelos apporta à M. Hübrecht, qui habite rue de Beauregard, une lettre portant un télégramme lui annonçant que son fils était dans un état qui inspirait de vives inquiétudes. Les parents télégraphiquement informés, afin de connaître quel était exactement l'état de leur fils. Dans la soirée du mercredi, M. Hübrecht fut avisé par un télégramme que son fils venait de succomber à la suite d'un accident survenu au cours d'une baignade.

Dans la matinée de lundi, la police de Wattrelos apporta à M. Hübrecht, qui habite rue de Beauregard, une lettre portant un télégramme lui annonçant que son fils était dans un état qui inspirait de vives inquiétudes. Les parents télégraphiquement informés, afin de connaître quel était exactement l'état de leur fils. Dans la soirée du mercredi, M. Hübrecht fut avisé par un télégramme que son fils venait de succomber à la suite d'un accident survenu au cours d'une baignade.

POUR AVOIR LAISSÉ DANSER. — Un cabaretier de la rue Carnot, M. Henri Degant, dit Marie Soixante, a été vu dresser un procès-verbal dans la rue Houttemane pour avoir laissé danser dans son établissement des personnes.

INTERDIT AUX CYCLISTES. — Un procès-verbal a été dressé à Antoine Epinat, 45 ans, employé, demeurant à Roubaix, pour avoir circulé en vélo sur un trottoir interdit rue d'Audennes.

UNE CHUTE DANGEREUSE. — Un homme de peine au service de Mme V. Lambert, marchand de paille, M. Eugène Saline, 40 ans, demeurant rue Couture, 15, 2, Wattrelos, a fait une chute qui a occasionné une entorse du pied gauche. M. le docteur Broquet lui a ordonné douze jours de repos.

LES JEUX D'ARGENT SONT DÉFENDUS. — Certains individus profitent de Wattrelos de la proximité de la frontière belge, pour se livrer de temps en temps, à des jeux de hasard plus ou moins louches.

Landi vers six heures du soir, le sous-brigadier de police Brunin et le garde Tonnaine, remarquant une femme, Zulma Derin, 31 ans, demeurant à Roubaix, qui déjà a été comprise dans des jeux d'argent. Soupçonnant que cette femme allait recommencer les mêmes opérations, les gardes se mirent à l'arrêt.

En effet, quelques instants après, Zulma Derin était un jeu de possession.

Immédiatement les gardes s'élançant pour la saisir, mais évitée sans doute par des complications, cette femme abandonnant ses compagnons et s'enfuyant, elle fut arrêtée dans la rue de la police et franchit les deux ou trois mètres qui la séparaient du territoire belge.

Blouses blanches

Blouses blanches, tous prix, « AUX SEURS DE CHARITÉ », 31, rue de Valenciennes